



ANNEE

**2
0
2
3**

Appel à projets

AU TITRE D'AIDE AUX ASSOCIATIONS POUR ÉTUDIANTS

1. Présentation de la Fondation Yves Girouard
2. Objectifs et description des projets ciblés
3. Critères spécifiques d'éligibilité
4. Processus de l'appel à projets – délais
5. Recommandations préalables
6. Formulaire d'appel d'offres à retourner

Pour tout renseignement : fondation.yvesgirouard@outlook.com

<https://www.fondationdefrance.org/fr/annuaire-des-fondations/fondation-yves-girouard>

LA FONDATION YVES GIROUARD

La Fondation Yves Girouard est abritée par la Fondation de France.

Dans son cadre général, elle soutient des projets et des actions qui visent à améliorer :

1. la vie matérielle des étudiants sur les plans alimentaires et d'accès aux soins
2. les conditions d'accueil des accompagnants de patients hospitalisés dans les structures médicales, en particulier des enfants et des personnes en fin de vie.

La Fondation a pour vocation de déployer ses missions dans les régions défavorisées de France (déserts médicaux, villes petites et moyennes excentrées, ...).

L'atteinte de ces objectifs s'effectue à travers le pilotage de projets précis ainsi que par le soutien à des organisations de terrain soigneusement sélectionnées et dotées.

OBJECTIFS ET DESCRIPTION DES PROJETS CIBLÉS PAR L'APPEL À PROJETS

La Fondation Yves Girouard soutient des projets et des actions en faveur des étudiants en situation de précarité, en termes alimentaires et d'accès aux soins, en dehors des grandes villes et métropoles.

Elle vise en particulier à financer pour les étudiants dans le besoin :

- des repas
- des distributions alimentaires et de produits de première nécessité, hygiène compris
- l'accès aux soins ainsi que des actions de prévention
- ou d'autre projet répondant à l'objet de la Fondation

Dans ce cadre, la Fondation Yves Girouard « accrédite » des associations de proximité après audit et apporte des dotations leur permettant d'accroître leurs actions et/ou de mener certains projets.

CRITÈRES SPÉCIFIQUES D'ÉLIGIBILITÉ

Afin d'être étudié par notre Comité Projet, votre dossier doit répondre à plusieurs critères spécifiques :

- ✓ Correspondre à l'objet de la Fondation Yves Girouard : « vise à améliorer la vie matérielle des étudiants sur les plans alimentaires, d'hygiène, d'accès aux soins » ;
- ✓ Etre déposé par une structure locale (association, établissement public, ...) ;
- ✓ Concerner l'un des objets précités, dans une ville petite ou moyenne ;
- ✓ Être explicite sur votre projet ;
- ✓ Être complet : formulaire de demande dotation renseigné et accompagné des pièces demandés.

PROCESSUS DE L'APPEL À PROJETS & DÉLAIS

La Fondation Yves Girouard bénéficie d'un fonctionnement souple et adaptable.

Toutefois, la prise en charge de projets répond à un processus rigoureux d'analyse, de sélection et d'accompagnement. Il comprend les étapes suivantes :

1. Eventuelle prise de contact entre les demandeurs et la Fondation Yves Girouard afin d'échanger sur le projet proposé
2. Envoi par mail des éléments suivants :
 - Une courte lettre d'introduction
 - Le formulaire de demande de dotation (ci-après) renseigné
 - Déclaration au J.O.
 - Statuts ou autres
 - Liste des membres du Conseil d'administration (avec les fonctions des membres dans l'association)
 - Rapport d'activité de la dernière année (ou/et procès-verbal de la dernière AG)
 - Compte de résultat et bilan de l'année précédente de l'organisme
 - Budget prévisionnel de l'organisme de l'année en cours
 - Relevé d'identité bancaire (*Code IBAN et code SWIFT*)
3. Etude de la demande lors de la réunion du Comité Projet suivant la réception de l'ensemble des éléments
4. Un mail de réponse sera adressé suite à la décision du Comité Projet, incluant le montant (espèces ou nature) de la dotation ainsi que d'éventuelles conditions particulières
5. Si votre projet est retenu, les éléments seront transmis à la Fondation de France pour paiement
6. Mise en œuvre du projet : rapport sur l'emploi des fonds / point périodique
7. Un représentant de la Fondation Yves Girouard sera susceptible de se rendre sur place pour échanger sur la mise en œuvre (avant) et/ou la réalisation (après) du projet

Dates limites de dépôt des dossiers pour présentation au Comité Projet : 11 septembre 2023 ; 15 décembre 2023

RECOMMANDATIONS PRÉALABLES

Étape n°1 : Définir son projet

Étape indispensable avant de se lancer dans la rédaction du formulaire. Une réflexion autour de votre projet est préconisée pour déterminer sa pertinence et sa viabilité. Voici quelques questions à se poser :

- ▶ Le projet est-il en phase avec les besoins actuels ? Si oui, quels sont vos supports/arguments légitimant cette analyse ?
- ▶ Le projet est-il viable ? A-t-on envisagé tous ses aspects ? exemples : en termes de modalités d'identification/sélection des bénéficiaires et de suivi, de modalités de distribution, de ressources humaines

Étape n°2 : Préparer sa demande et rédiger son formulaire d'appel à projets

Votre demande doit fournir un certain nombre de renseignements comme :

- ▶ La présentation de votre structure
- ▶ Le projet ou/et les actions envisagés (en réaliser une description simple et précise)
- ▶ Le financement demandé
- ▶ Les autres éventuels partenariats établis ou prévus dans le cadre de ce projet
- ▶ Un argumentaire faisant prévaloir sincèrement les atouts et les contraintes de votre projet

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DOTATION

A renseigner d'une manière précise et concise, mais exhaustive ! (4 pages maximum)
A retourner à fondation.yvesgirouard@outlook.com

1/ PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET

Raison sociale :

Site Internet :

Nom du responsable du projet/des actions et fonction :

Téléphone :

Courriel :

Domaine d'activité concernée par le projet :

Adresse du siège social :

Adresse de l'établissement concerné par le projet (si différent du siège social) :

Forme juridique :

Association loi 1901 Statut public Statut privé Autre, précisez : _____

Utilité sociale : (public visé, bénéficiaires,...) :

2/ DESCRIPTION DU PROJET

Historique / contexte / motivation / objectifs du projet :

Présentation du projet, type de bénéficiaires et modalités de leur sélection, fréquentation (lieu, fréquence, ...)

Partenariats publics ou privés déjà obtenus par le passé et/ou envisagés pour la réalisation du projet (+ labels) :

Montant du financement souhaité et calendrier envisagé :

3/ DESCRIPTION DES MOYENS HUMAINS ET MATERIELS DU PROJET

Organisation de la gestion du projet/des actions financés (moyens humains mobilisés pour la mise en place et pour le quotidien) :

Moyens matériels (*locaux*, matériel...) mobilisés pour la réalisation du projet :

Je soussigné (e)

Fonction

Représentant l'institution

→ certifie exacts les renseignements contenus dans le présent formulaire

→ m'engage à informer la Fondation Yves Girouard de toute modification du projet

Fait à
Le

(signature et cachet de la structure)